



République Française  
Département Charente  
Commune de Foussignac

Envoyé en préfecture le 10/02/2023

Reçu en préfecture le 10/02/2023

Publié le 10/02/2023

ID : 016-211601455-20230209-20230108-DE



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 09/02/2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	11	11

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 9 Février à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Foussignac s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEVIGE Georges, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 01/02/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 01/02/2023.

**Présents** : M. DEVIGE Georges, Maire, Mmes : CHAPT Sabine, CHIRON Esther, MARTIN Alexandra, MM : BERNARD José, BONNET Matthias, BROGNIART Francis, LANDIER Sébastien, PINARD Laurent, PRUNIER Stéphane, SUTRE Sébastien

**Excusée** : ZIELINSKI Laetitia

**Absents** : BARDOU Julien, BOUILLER Dylan

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Sous Préfecture de Cognac  
Le : 10/02/2023

Et  
Publication ou notification du :  
10/02/2023

**A été nommée secrétaire** : Secrétaire : MARTIN Alexandra

### 2023-01-08 – Budget Lotissement Le Renclos - Affectation des résultats

#### Affectation des résultats :

Monsieur le Maire rappelle que les résultats de clôture de l'année 2022 pour le budget Lotissement Le Renclos doivent être affectés et propose l'affectation suivante :

compte 001 : 00.00 €

compte 002 : 00.00 €

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'affectation des résultats ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :  
En mairie, le 10/02/2023  
Le Maire  
Georges DEVIGE